

# Garches

## & vous!



[www.garches.fr](http://www.garches.fr)

Magazine municipal - Juillet 2025 n° 147





# Téléchargez votre application Garches Ma Ville

Garchois, cochez l'envoi des notifications dans vos catégories préférées pour recevoir les informations en temps réel !



Disponible gratuitement sur



SCANNEZ LE QR CODE

Garches & vous !  
Magazine municipal - Juillet 2025 n° 147

<b>ÉDITO</b>	P.5
<b>EN UN COUP D'ŒIL</b>	P.6
<b>GARCHES RESPIRE</b>	P.10
<b>ZOOM SUR LES TRAVAUX</b>	P.16
<b>SÉCURITÉ</b>	P.18
<b>ACTUALITÉS</b>	P.20
<b>ÉDUCATION</b>	P.22
<b>PETITE ENFANCE</b>	P.23
<b>SANTÉ</b>	P.24
<b>LOGEMENT</b>	P.26
<b>SENIORS</b>	P.27
<b>SPORT</b>	P.28
<b>SI GARCHES M'ÉTAIT CONTÉ</b>	P.29
<b>AGENDA DES MANIFESTATIONS</b>	P.30
<b>AGENDA CULTUREL</b>	P.31
<b>CULTURE</b>	P.32
<b>MODERNISATION DES SERVICES</b>	P.34
<b>ÉTAT-CIVIL</b>	P.35
<b>TRIBUNES</b>	P.36

  
 @Garchesoff  


  
 @VilledeGarches  


  
 @Ville\_de\_Garches  


## Téléchargez gratuitement l'application mobile de la Ville de Garches

**Garches & vous !** - Mairie de Garches - 2, rue Claude Liard - 92380 Garches - Comité de rédaction, journaliste, crédits photos : ville de Garches - Directeur de la publication : Jeanne Bécart, Maire de Garches - Ont activement contribué à ce numéro : Farida Azzouz, Charlotte Giroud, Constance Grésèque, Marina Bellot et Nicolas Gervais - Impression : Groupe Morault - Imprimerie de Compiègne - 2 av. Berthelot - ZAC de Mercières - 60205 Compiègne - Régie publicitaire : ville de Garches - N° ISSN : 1293-2590. La reproduction, même partielle, de tout document contenu dans cette revue n'est pas autorisée et peut entraîner des poursuites judiciaires en cas de non observation de cette clause. Nos annonceurs sont responsables des documents qu'ils nous confient pour reproduction, en ayant soin, notamment d'acquiescer les droits y afférents s'il y a lieu. En aucun cas, l'éditeur ne pourra être poursuivi à la place d'un annonceur pas assez prudent et n'ayant pas respecté cette clause.



## Infos utiles



- Ambulances de Garches  
> 01 47 01 14 13
- Brûlures corporelles graves  
H.I.A. Percy  
> 01 41 46 60 00
- Centre anti-poison  
> 01 40 05 48 48
- Centre hospitalier des 4 Villes  
Urgences Saint-Cloud  
> 01 49 11 60 42
- Commissariat de police  
de Saint-Cloud - 27, rue Dailly  
> 01 41 12 84 00
- SAMU  
> 01 47 10 70 10 ou > 15
- Sapeurs Pompiers > 18
- SOS 92 - 24h/24h  
(gardes et urgences médicales)  
> 01 46 03 77 44
- SOS Vétérinaire  
> 0 892 68 99 33
- Urgences dentaires  
(dimanches et jours fériés)  
de 9h à 12h et de 15h à 17h  
> 01 47 78 78 34

## Secours



- Enedis Secours  
> 09 72 67 50 92
- GAZ  
> 0 800 47 33 33
- Service de l'eau (SEOP)  
> 09 77 40 84 08 / 94 36

## Mairie



Permanence 24h/24h  
> 01 47 95 66 66



Située en plein centre ville, Cœur en Seine Immobilier - une agence indépendante - met à votre disposition ses 28 ans d'expertise professionnelle à Garches.  
Dans une atmosphère de convivialité et de proximité, nous vous proposons de nous impliquer efficacement dans votre projet immobilier.  
Alexandrine Loubière Mari est à votre écoute car bien vous comprendre permet de mieux vous servir.



**Achats - ventes - conseil - estimation gratuite**

8, avenue du Maréchal Leclerc - 92380 Garches — Tél. 01 47 01 77 38  
contact@coeurenseineimmobilier.com

## RÉSIDENCE SERVICES SENIORS LES TEMPLITUDES GARCHES

*Gardez votre indépendance en toute sécurité*



### Convivialité

Espaces Club : salons, bar, piano, salle de sport  
Terrasse et jardin  
Animations variées

### Confort

Appartements privatifs du studio au 3 pièces en location nue  
Balcon, parking

### Liberté

Proche des commerces et des transports  
Restaurant traditionnel midi et soir 7j/7\*

### Sécurité

Surveillance 24h/24  
Réception et conciergerie 7j/7  
Aide et accompagnement à domicile\*



Notre équipe est à votre service pour vous renseigner sur nos formules d'accueil et nos tarifs.

### RÉSIDENCE LES TEMPLITUDES

24 rue Pasteur - 92380 Garches

Tél. : **01 47 95 18 80**

[www.lestemplitudesgarches.com](http://www.lestemplitudesgarches.com)



[www.domusvi.com](http://www.domusvi.com)



Chères Garchoises, chers Garchois,

L'été s'est installé avec des températures élevées qui doivent appeler les personnes fragiles à la plus grande vigilance. **Le CCAS veillera et sera présent tout l'été** pour nos seniors particulièrement fragiles. Je les invite à s'inscrire auprès du service pour un suivi tout l'été.

Ces canicules à répétition, que nous vivons désormais chaque année, viennent **justifier la politique de végétalisation** que nous avons mise en œuvre dès le début du mandat : cours d'écoles, squares, rond-point de la gare, voiries, sans oublier notre place Saint-Louis et le Jardin des Écoles.

Plus encore, nos actions en faveur d'un développement durable font de Garches **une ville résiliente qui s'adapte aux défis de notre temps** : rénovation énergétique du patrimoine communal, passage aux leds de l'éclairage public dès 2021, flotte des véhicules municipaux passée à l'électrique, traitement des bio-déchets et développement du compostage.

Enfin, la modification de notre PLU en cours permettra de **toujours mieux protéger notre cadre de vie et éviter l'artificialisation des sols**.

Au cours de ces dernières semaines, de nombreux **événements festifs** vous ont permis de vous divertir en famille, entre amis : le cross des jeunes, la fête de la musique, le Festival Jazz à Garches.

À la rentrée, ce sera le Ciné plein air avec la diffusion d'un film culte : « Le sens de la fête » qui précèdera les traditionnels Forum des associations et Fête de Garches. Garches est devenue **une ville vivante, conviviale, familiale, comme on l'aime**, grâce aux nombreux événements créés depuis le début du mandat.

Avant de vous souhaiter à tous **un bel été**, je vous indique que c'est le dernier éditorial que je signe avant l'élection municipale de mars prochain. Les tribunes des groupes seront également supprimées pour respecter la période de réserve électorale qui s'ouvre au 1<sup>er</sup> septembre, avant les élections municipales de mars 2026.

Alors que certains s'agitent déjà, 9 mois avant, **je forme le vœu que cette campagne ne vienne pas troubler le calme et la sérénité retrouvée dans notre bonne ville** après des péripéties picrocholines peu glorieuses pour leurs auteurs. Nous avons vu l'an dernier, à quels excès certains sont capables pour la conquête du pouvoir. J'espère qu'ils auront appris que **la démocratie est une chose précieuse qui exige sérieux et respect des électeurs**.

*Bel été à tous!*  


Jeanne Bécart,  
Maire de Garches  
Vice-Présidente du Conseil Départemental des Hauts-de-Seine

Les 27, 28 et 29 juin 2025, notre Ville a accueilli son incontournable festival qui a fait vibrer Garches, grâce à des artistes talentueux et l'enthousiasme des habitants qui sont venus nombreux !



# Jazz à Garches, un festival ancré !



Un grand bravo aux artistes qui ont offert des performances remarquables : **Estelle Perrault & Hugo Lippi, Paper Chase & Roman Reidid, Airelle Besson & Lionel Suarez, Photon, Blues Jitters**. Félicitations également aux **élèves des conservatoires de Garches et de Bourg-la-Reine** pour la qualité de leurs prestations.



L'événement a pu compter sur le soutien de plusieurs partenaires, parmi lesquels **le Département des Hauts-de-Seine, La Défense Jazz Festival et le Crédit Mutuel** en tant que mécène.

Leurs contributions essentielles ont permis au festival de se développer et de renforcer les actions pédagogiques menées.





## Une croisière inoubliable pour les seniors

Cette année, dans le cadre de la traditionnelle sortie des seniors, ils étaient 200 à embarquer le 15 mai à bord d'une péniche parisienne pour un déjeuner croisière sur la Seine, mêlant découverte des monuments parisiens, repas savoureux et animations festives.



## À la rencontre des riverains

La municipalité remercie les habitants pour la richesse de leurs interventions lors des réunions publiques organisées dans les quartiers de Buzenval (22 mars) de Poincaré (24 mai), Petit-Garches (21 juin) et Verboise / 19 janvier (5 juillet). Ces temps d'échange sont précieux pour faire avancer les projets des quartiers.

## Des vacances de Pâques riches en aventures, découvertes et créativité !

Pendant les vacances de Pâques, les jeunes Garchois ont pu bénéficier de nombreuses activités proposées par la Ville. À l'Espace Jeunes, ils ont cuisiné, profité des jeux et fait une sortie accrobranche. Le dispositif « Vacanc'sport » au Pré Saint-Jean a offert diverses disciplines sportives, tandis que l'École des Sports proposait escalade, roller, gymnastique, tennis de table, basket, badminton et trampoline. Les centres de loisirs Ramon et Domaine des Quatre Vents ont organisé des ateliers créatifs et culinaires, des chasses aux œufs, des rencontres intergénérationnelles, des sorties culturelles et des jeux autour des œufs de Fabergé. Enfin, un stage « Raid Aventure » à Dreux a permis aux plus sportifs de vivre un bootcamp sur plusieurs jours.



## Garches se souvient

C'est en présence de Jeanne Bécart, Maire de Garches, du député Pierre Cazeneuve, de Sandra Monzani, Conseillère régionale, et de nombreux élus, que Garches a commémoré le 8 mai 1945.

Le 18 juin, les Garchois étaient également réunis pour rendre hommage à l'appel historique lancé par le Général de Gaulle, il y a 85 ans.

## Cross des jeunes

Les jeunes Garchois ont donné le meilleur d'eux-mêmes, lors du traditionnel Cross des Jeunes du 15 juin tandis que les parents, devenus de véritables supporters, ont encouragé chaque foulée avec enthousiasme. Trois courses, réparties par tranches d'âge, ont animé cet événement sportif incontournable, porté par une belle énergie collective !



## Remise du Prix littéraire et du concours scolaire Maurice Genevoix



La remise du Prix littéraire Maurice Genevoix 2025 s'est tenue le 11 juin 2025 au Domaine des 4 Vents. Le lauréat de cette édition, sélectionné par un prestigieux jury présidé par Dominique Bona de l'Académie Française, est Francis Grembert, pour son roman « Les Deux Tilleuls » (Éditions Arléa).

La cérémonie du Prix Maurice Genevoix offre également un moment privilégié pour mettre en lumière le talent des jeunes.

Cette année, 123 élèves, des écoles élémentaires Gaston Ramon, Pasteur A, Pasteur B, Jean-Paul II, du collège Henri Bergson de Garches, de l'école élémentaire Jean Rostand et du collège La Fontaine du Roy de Ville-d'Avray et des écoles le Coteau et des Peupliers pour Vaucresson, se sont prêtés au jeu. Félicitations à tous les lauréats de chaque niveau !



## La Fête de la Musique illumine Garches



Le 21 juin, sous un soleil éclatant, le Parc Jacques Chirac a vibré au rythme d'une joyeuse Fête de la Musique. De nombreux Garchois s'étaient réunis pour apprécier la prestation remarquable du groupe « Dandelion ».

La présence des foodtrucks et de la Protection Civile a assuré respectivement la restauration et la sécurité de cette belle soirée. Une ambiance joyeuse et familiale comme on l'aime à Garches.



## Vide-Grenier

Très attendu par les habitants chaque année, le vide-grenier, organisé par la Ville, s'est déroulé le 6 juillet et, temps pluvieux oblige, c'est finalement au gymnase Le Rallec que les Garchois ont pu faire de bonnes affaires et retrouver leurs voisins dans un esprit convivial.

## Garches dynamise l'emploi local



La 2<sup>ème</sup> édition du Forum de l'emploi s'est tenue le 23 juin à la Médiathèque Jacques Gautier, grâce à la collaboration de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Hauts-de-Seine, de la Ville de Garches et de leurs partenaires. Plusieurs centaines de candidatures et de premiers entretiens ont été enregistrés lors de cette journée avec la participation d'une vingtaine d'entreprises, d'associations et d'institutions publiques représentées.

## 1<sup>ère</sup> édition de la Fête du Commerce

Ce 29 juin, la première édition de la Fête du Commerce à Garches a rassemblé commerçants et habitants autour de la Mairie, de Grande Rue, de l'avenue Joffre et de la rue de Suresnes. Jeanne Bécart, Maire de Garches, accompagnée de ses Maires adjoints, a salué l'engagement des commerçants qui proposaient dégustations, animations et braderie. Merci à tous les commerçants qui ont contribué à la réussite de cette journée !





# Végétalisation : un engagement pour un environnement vert et durable

La ville de Garches intensifie ses efforts pour favoriser un environnement urbain plus vert et harmonieux. Tour d'horizon des actions entreprises récemment.

**Favoriser la nature en ville pour atténuer les conséquences du dérèglement climatique et améliorer le cadre de vie des Garchois : c'est le double objectif de la Ville.**

La végétalisation des établissements scolaires est une priorité. L'été dernier, la première phase des travaux à l'école maternelle Saint-Exupéry a permis de désimperméabiliser la cour basse. Ce projet a significativement augmenté la superficie des espaces verts, en intégrant des matériaux

écologiques tels que l'enrobé et la résine drainants. Cette année, c'est la cour haute qui va bénéficier de ces aménagements.

À l'école élémentaire Ramon, ce programme de végétalisation avait déjà été initié en 2022 avec la création d'espaces verts et d'aires ombragées.

Dans un souci de préservation de l'environnement et de la biodiversité, la Ville a par ailleurs engagé en 2023 un ambitieux plan de revégétalisation et de réaménagement de ses squares.

En 2024, les squares Ramon Haut, Ramon Bas, ainsi que les Cliquets, ont rouvert leurs portes fin juin avec des zones de verdure enrichies,

des aires de jeux modernes et sécurisées pour les enfants, ainsi que des coins de détente dotés de mobilier en bois recyclé.

Le parc de la Mairie a également bénéficié d'un coup de frais, avec l'utilisation de béton désactivé et d'enrobé drainant dans le but de concilier confort et durabilité.

Plus largement, la municipalité s'efforce de végétaliser l'ensemble de l'espace public en identifiant et en créant de nouveaux sites propices à la plantation d'arbres. Certaines rues ont été reconfigurées, comme la rue de Suresnes, où la promenade plantée modifie agréablement le cheminement piétonnier.



La Place du Jardin des Écoles a également été embellie par la plantation de huit nouveaux arbres, notamment des charmes, des pommiers, un tilleul, un chêne persistant, et un févier d'Amérique, rendant cet endroit emblématique toujours plus agréable.

Sur la place Saint-Louis, et tout le cœur de ville ce sont une soixantaine d'arbres qui seront plantés.

Les ronds-points ne sont pas en reste. Le nouveau rond-point de la Gare, inauguré récemment, s'est

enrichi de cinq oliviers en cépée, apportant une touche esthétique et végétale pour le bien-être des Garchois. Un olivier a également été planté sur le rond-point de la rue Athime Rué.

La Ville continuera de créer des îlots de fraîcheur partout où cela sera possible, avec un credo : les milieux urbains doivent s'adapter aux défis écologiques contemporains.

## Place au vert pour lutter contre les îlots de chaleur

Dans le cadre des réaménagements de voirie, dont le principal objectif est la sécurisation de nos rues, la végétalisation occupe une place importante. En intégrant davantage de végétation dans l'espace public, la commune

agit concrètement pour lutter contre les îlots de chaleur, phénomène accentué en milieu urbain par le béton et l'asphalte. Les plantations contribuent ainsi à améliorer le confort thermique des habitants et à rendre nos rues plus agréables au quotidien.



Bruno Guerra, conseiller municipal délégué aux espaces verts

La ville de Garches s'engage activement pour un avenir plus vert et durable. Nos initiatives de végétalisation, que ce soit dans nos écoles, nos squares ou nos espaces publics, visent à la fois à enrichir notre environnement, à préserver la biodiversité et à offrir aux habitants un cadre de vie apaisé et agréable. Une approche résolue pour faire de Garches une ville où nature et vie urbaine coexistent harmonieusement.

# Garches passe au 30km/h !



**Voté en Conseil municipal en mars dernier, l'expérimentation du 30 km/h en ville est désormais adoptée partout dans Garches, sauf sur la voirie départementale.**

Afin de prévenir les automobilistes, 10 panneaux format « totem » vont être installés aux entrées de ville, ainsi que 20 panneaux de rappel sur une vingtaine de voies secondaires.

Une signalétique qui été complétée par un marquage au sol (zone 30).

**Pour faire respecter la limitation, des contrôles de vitesse et de respect des panneaux « Stop »** vont être mis en place dès le mois de juillet, dans un but de prévention.

*Merci à Anne-Marie, Agnès, Ghislain et Lilou pour leur participation à la campagne.*



## Éclairage public : des idées lumineuses

Depuis juillet 2021, les lanternes d'éclairage public sodium ont été remplacées par du LED, beaucoup moins énergivore et moins sujet aux pannes.

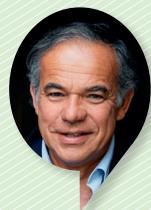
**Ce sont ainsi 1300 foyers lumineux qui ont été remplacés par la société Bouygues. Financés en partie par le Département des Hauts-de-Seine, la Région Île-de-France et la Métropole du Grand Paris,** ces



travaux ont permis à la commune d'économiser 40% sur les dépenses et consommations d'énergie.

Pour accroître encore ces économies et éviter de troubler les insectes, les oiseaux et la faune, une étude sur la mise en place d'un éclairage intelligent, pour régler l'intensité lumineuse selon les heures de la nuit et les saisons, est en cours. Les candélabres, quant à eux, sont changés à la faveur de chaque requalification de rue, selon le plan de travaux prévu par Ville.

Ils sont remplacés par des mats de styles, afin de garantir un niveau d'éclairage correspondant aux besoins de chaque voie.



**Philippe Monneret,**  
Conseiller municipal  
délégué à la Sécurité routière

« Notre Ville voit désormais sa vitesse limitée à 30 Km/h dans nos rues. Votée en Conseil municipal le 3 février 2025, cette mesure permet de préserver la sécurité des usagers, et plus particulièrement celle des petits Garchois, et de favoriser un partage plus respectueux de la voirie, tout en réduisant les nuisances et en améliorant notre cadre de vie. Une initiative déjà appliquée dans de nombreuses villes, pour une circulation plus fluide, plus sûre et plus sereine. »



## Modification n°3 du Plan Local d'Urbanisme

**La décision de modifier le PLU actuel a été arrêtée le 21 décembre 2022 afin de le mettre à jour et de le rendre conforme à la réglementation.**

Il s'agit également de préserver le cadre de vie des Garchois, tant au niveau du patrimoine bâti que du patrimoine naturel. Des arbres structurant le paysage urbain ont ainsi été identifiés afin d'être protégés.

Et pour conserver des poumons verts dans la Ville, **des règles strictes devront être respectées concernant le maintien d'espaces verts** sur certaines parcelles. L'objectif est de lutter contre l'imperméabilisation des sols et de maintenir un écosystème favorable à la biodiversité.

**Des modifications ont été portées à l'attention des Garchois entre le 2 juin et le 3 juillet, pour qu'ils puissent transmettre leurs remarques par voie numérique ou via un registre en mairie.**

Cette période étant terminée, le commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif va maintenant rédiger son rapport, agrémenté des remarques des habitants.

Le document sera modifié et finalisé en mairie avant d'être transmis à l'établissement public territorial Paris Ouest La Défense (POLD), à qui la compétence « aménagement et planification » a été déléguée par la Ville.

**Dès son approbation, prévue à la mi-octobre, la commune publiera les modifications** sur le site Géoportail et la nouvelle réglementation s'imposera.



# C'est du propre !

## Garches investit pour la propreté.

Afin de mécaniser le nettoyage de l'espace public tout en le rendant plus respectueux de l'environnement, la municipalité s'est dotée de deux balayeuses électriques dès 2023.

Propres pour l'environnement et rentables dans leur coût d'exploitation, elles permettent d'économiser une part importante des coûts d'énergie et de maintenance. Elles ont rejoint une flotte de véhicules électriques de plus en plus importante aux services voirie, bâtiments et jardins.

La Ville remercie la Métropole du Grand Paris qui subventionne l'achat d'une nouvelle balayeuse à hauteur de 145 926 €.



## Obligations d'élagage : coupez court à l'expansion !

**En bordure des voies publiques, l'élagage des arbres et haies incombe aux propriétaires ou à leurs locataires.** Les haies doivent être taillées à l'aplomb du domaine public et leur hauteur, limitée à 2 mètres, maximum, et moins dans les espaces où le dégagement de la visibilité est indispensable (près d'un carrefour ou d'un virage). C'est également aux propriétaires ou aux locataires de couper les branches des arbres et arbustes qui avancent sur la propriété de leurs voisins. Ces derniers peuvent, en revanche, librement couper les ronces à la limite de leur propriété.

Avant toute intervention d'élagage à proximité de réseaux électriques, une DT-DICT (Déclaration de projet de Travaux – Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux) doit impérativement être réalisée par le propriétaire ou l'entreprise d'élagage, sur le site [www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr](http://www.reseaux-et-canalizations.gouv.fr)



## Pas de tags dans l'espace public

La municipalité traite régulièrement les tags effectués sur les murs qui appartiennent à l'espace public (pas d'interventions sur des parties privées).

**Jusqu'à 3 750 € d'amende et un travail d'intérêt général**

**Si vous observez des graffitis sur des bâtiments publics, n'hésitez pas à contacter la Police municipale : [csu@garches.fr](mailto:csu@garches.fr)**

# Que faire de mes biodéchets ?

Plus de 30% des ordures ménagères sont des biodéchets, c'est-à-dire biodégradables. Les déchets de cuisine (épluchures, coquilles d'œuf, sachets de thé...) et les déchets verts (tonte de gazon, fleurs fanées...) sont des biodéchets et peuvent donc être compostés pour enrichir la terre. Au contraire, la mise en décharge des biodéchets est à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre et de méthane dans l'atmosphère.

**Pour vous aider à composter vos déchets, la ville de Garches, en partenariat avec POLD et le SYCTOM, met à votre disposition des composteurs individuels** pour maison (300 L ou 600 L selon la taille du jardin), **des lombricomposteurs** pour les appartements (uniquement pour les épluchures) et une composition de **3 composteurs pour l'habitat collectif** (le compostage en pied d'immeuble nécessite une équipe de



**30%**  
des ordures ménagères  
sont des biodéchets,

volontaires parmi les résidents et un référent). La mairie peut également vous proposer **une courte formation pour apprendre à bien mener votre processus de compostage**. Pour les Garchois qui n'ont pas la possibilité de composter, **5 points d'apport volontaire sont à disposition pour les déchets alimentaires uniquement** (pas de déchets verts ou non alimentaires) : 7 rue des Suisses, avenue Lyautey (à l'angle avec la rue Mermoz), 15 rue des Quatre Vents (à la sortie du parking), 16 allée de la Marche, rue de Villeneuve (à l'angle de l'avenue Joffre).

**> Pour toute commande de composteurs, d'intervention de maître-composteur, de formation, ou d'informations, contactez le service développement durable : [developpement.durable@garches.fr](mailto:developpement.durable@garches.fr)**

## Halte aux dépôts sauvages !

**Jusqu'à 1500 € d'amende**



La ville de Garches est intransigeante sur la protection de l'environnement, l'hygiène et la santé publique. Les agents de la police municipale, en lien avec la police nationale, patrouillent régulièrement pour s'en assurer. **En cas d'abandon de déchets sur l'espace public**, l'amende peut aller jusqu'à 1 500 €, accompagnée de la confiscation de votre véhicule si vous l'avez utilisé pour transporter des déchets.

## Un premier budget vert

Le budget vert d'une collectivité est un outil permettant de classer les dépenses budgétaires selon leur impact sur l'environnement. Son objectif est de **mieux intégrer les enjeux environnementaux dans le pilotage des politiques publiques**. Au sein du budget vert, les dépenses sont qualifiées en trois types, selon leur impact : favorables, neutres ou non côtés et défavorables.

En 2024, les dépenses de la Ville favorisant « l'atténuation du changement climatique » représentaient 1 004 737 € de dépenses favorables, 1 017 127 € de dépenses défavorables et 706 636 € de dépenses neutres ou non côtés.



**Béatrice BODIN,**  
Maire adjoint délégué à l'Urbanisme, au Patrimoine et au Développement Durable

« La mise en place d'un budget vert au sein de notre collectivité va nous permettre de mieux mesurer l'impact environnemental de nos dépenses. C'est un outil de transparence au service de la transition écologique pour laquelle la ville de Garches s'est déjà beaucoup investie et continuera à le faire. Toutefois, cet investissement majeur pour l'avenir de notre planète, doit être suivi par chacun d'entre nous. Nos comportements doivent être modifiés en produisant par exemple moins de déchets, en respectant l'ensemble des consignes de tri afin que les filières de recyclage fonctionnent correctement ou bien encore en étant moins énergivore... Faisons en sorte que Garches puisse bénéficier d'un environnement vertueux !

# Des travaux pendant l'été... pour mieux préparer la rentrée !

## Un été en chantiers



**Afin de limiter les nuisances pendant l'année scolaire, un certain nombre de chantiers seront entrepris pendant l'été.**

Une deuxième phase de travaux sera ainsi réalisée à **l'école maternelle Saint-Exupéry** : la cour haute sera traitée avec des enrobés drainants et des surfaces végétalisées plus importantes pour désimperméabiliser les sols, tandis que de nouveaux jeux seront installés. Une opération de désamiantage des gouttelettes de peinture démarrera également début juillet, avec la remise à nue des surfaces de deux salles de classe, suivie de leur réfection.

**L'école maternelle Pasteur**, quant à elle, bénéficiera du remplacement

des stores extérieurs des fenêtres donnant sur la cour de récréation.

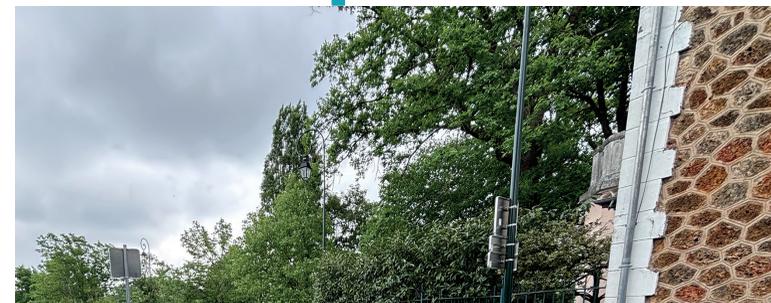
**Trois nouvelles stations vélib'** vont aussi voir le jour rue de Suresnes, rue des Suisses et rue du 19 Janvier.

Enfin, **la Ville a confié à un cabinet externe la requalification énergétique de l'école Pasteur A**, avec un démarrage du chantier au dernier trimestre 2026 pour une durée de 20 mois.

Une maîtrise d'œuvre extérieure a également été retenue pour **la réhabilitation de l'espace Aquaforme (piscine et gymnase Yves Bodin)**. L'étude d'avant-projet débutera à la rentrée pour des travaux qui commenceront à l'automne 2026 et qui se termineront en 2029.



# Les réfections de voies se poursuivent



Allée des Vergers



Rue de Villeneuve



Rue de l'Ermitage

**Depuis le début de l'année, des travaux d'enfouissement de réseaux et de requalification de rues ont été entrepris.**

**Allée des Vergers, rue de l'Ermitage et avenue de Beauval**, ont bénéficié d'une réfection de l'enrobé de trottoir et des tapis de chaussée. Les places de stationnement ont été réaménagées en quinconce et des plateaux surélevés ont été installés pour casser la vitesse au droit des intersections. Des plantations d'arbres ont également été effectuées et des espaces verts créés.

**> La rue de Villeneuve a également été finalisée : reprise de la chaussée, sécurisation, végétalisation, et création de places pour PMR et deux-roues.**



**Thierry MARI**,  
Maire adjoint délégué à l'Espace public, à la Sécurité, au Marché, aux Transports et à la Transition énergétique

« Depuis plusieurs années, de nombreux travaux d'enfouissement de réseaux et de requalification des voies ont été entrepris afin d'offrir aux Garchois un cadre de vie toujours plus agréable et plus sûr. Des chantiers qui vont se poursuivre cet été, période pendant laquelle nous mènerons également d'autres interventions sur l'espace public, ainsi que dans nos écoles. Soucieuse de la tranquillité de chacun, la municipalité privilégie en effet la période estivale, traditionnellement plus calme, pour effectuer ces aménagements. »

# Le règlement de voirie s'applique à tous

**Habitants, entreprises, services publics... tous ceux qui interviennent sur la voirie sont tenus de respecter le règlement de voirie consultable en mairie ou sur le site de la ville.**

**Si vous devez utiliser temporairement ou durablement la voie publique, comme pour des travaux, une installation ou un chantier, vous trouverez toutes les explications pour obtenir une autorisation, connaître la durée et les conditions d'utilisation, les obligations à respecter pendant les travaux ou encore les règles de sécurité.**

**> Pour consulter ce document, flashez ce QR Code :**



# CSU : les caméras connectées à la Préfecture

Garches franchit une nouvelle étape en matière de sécurité. Suite à une réunion en mai avec la Préfecture de Police, le Conseil municipal a approuvé le raccordement direct du réseau de vidéoprotection à la Préfecture des Hauts-de-Seine. **Cela signifie que les images filmées par nos caméras de surveillance seront accessibles en temps réel aux autorités.**

En cas d'accident majeur ou d'incident, les équipes pourront réagir instantanément, améliorant ainsi la sécurité de tous les Garchois. Ce système permettra également un partage efficace des informations avec les pompiers et commissariats voisins, garantissant une intervention rapide et adaptée. Une optimisation des ressources pour une sécurité proactive et réactive.



# Un poste de police modernisé, lieu de confiance pour les administrés



Tout juste rénové et désormais bien connu des administrés, idéalement situé en centre-ville près des commerces, ce nouveau poste de police permet une intervention rapide pour assurer la tranquillité de nos administrés. Anciennement utilisé par la Police nationale, il est devenu un véritable centre de conseil et de prévention pour les Garchois.

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

(CLSPD) a, de son côté, permis de dresser le bilan **des actions de prévention, notamment dans les écoles.**

De la sensibilisation à la sécurité routière à des actions de civisme, ce travail collectif vise à rendre chacun acteur du vivre ensemble.

Par ailleurs, Garches, avec son nouveau système de fourrière, s'engage à maintenir un environnement sûr et ordonné pour tous.



**Le 8 juillet, en présence du Préfet des Hauts-de-Seine et du Procureur de la République de Nanterre, Garches a inauguré son nouveau poste de Police en amont de la séance plénière du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).**

# Vidéoprotection : Garches renforce la sécurité urbaine !

**Le déploiement de caméras de vidéo-surveillance se poursuit avec l'installation de nouveaux dispositifs dans des zones stratégiques telles que les écoles et la gare.**

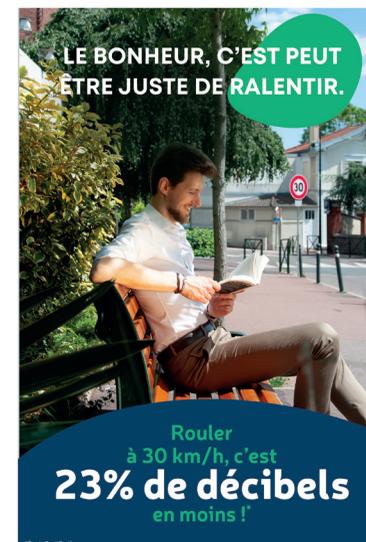
Dans un souci de prévention et de sécurité, de nouvelles caméras seront installées dans des zones clés, près des écoles, de la gare et des centres commerciaux. Cet effort de sécurisation répond aux enjeux de sécurité routière et de prévention des infractions. Grâce à l'identification de plaques d'immatriculation qui fonctionnera jour et nuit, la Ville sera mieux armée pour dissuader les comportements malveillants. Garches, déjà bien positionnée en matière de sécurité, prend ainsi les devants pour renforcer encore davantage la tranquillité de ses citoyens.



# Prévention de la vitesse : ensemble pour la sécurité

**Cet été, une campagne préventive inédite est mise en place pour sensibiliser les automobilistes à la nouvelle limitation de vitesse à 30 km/h en centre-ville.**

En adoptant une approche pédagogique, la Police municipale vise à faire comprendre aux conducteurs l'importance de la sécurité routière. Chaque conducteur sera invité à prendre conscience de sa vitesse. En septembre, alors que les écoliers retrouveront le chemin de l'école, une politique de répression sera appliquée pour protéger les usagers vulnérables. Les statistiques alarmantes sur les accidents impliquant les piétons et cyclistes renforcent l'urgence de cette mesure. **Ensemble, faisons de Garches un modèle de sécurité routière !**



*Julien GROSSIORD,  
Conseiller municipal  
dans le domaine de la Sécurité*

“ La sécurité de notre Ville est une priorité essentielle pour la mairie de Garches. Nous renforcerons notre dispositif de vidéoprotection par l'ajout de caméras, la mise à jour des systèmes, la formation des agents et prochainement sa connexion à la Préfecture de Police. L'inauguration de notre nouveau poste de police et le recrutement de nouveaux agents témoignent aussi de notre engagement à un environnement sûr et rassurant pour tous.

# Rendez-vous pour le traditionnel Bal populaire

Cette année, le Bal populaire aura lieu sur le stade Léo Lagrange avec une soirée festive et musicale à ne pas manquer !

Dès 18h, la fête démarrera avec un tournoi de pétanque, idéal pour partager un moment entre amis ou en famille. À partir de 20h30 et jusqu'à 1h du matin, laissez-vous emporter par le Bal Pop animé par un DJ qui fera vibrer toutes les générations, des tubes des années 80 aux hits d'aujourd'hui. Pour combler les petites faims, plusieurs foodtrucks seront présents sur place, vous proposant une variété de saveurs tout au long de la soirée.



# « Garches Ma Ville », la nouvelle application qu'il vous faut !

Avec la nouvelle application mobile officielle de la commune « Garches Ma Ville », découvrez une nouvelle façon de vivre votre ville au quotidien.

Fini le trop-plein d'informations : ici, vous recevez uniquement ce qui vous intéresse. Pour cela, téléchargez l'application et inscrivez-vous aux notifications (icône cloche) en fonction de vos centres d'intérêt : événements, informations pratiques, travaux, déchets, famille, senior, jeunesse...

Téléchargez l'application sur l'Apple Store et sur le Google Play Store



Vous utilisez déjà l'ancienne application « Garches Ma Ville » ? Pas de panique, voici comment activer les notifications Push sur la nouvelle application



## LE GRAND WEEKEND

CINÉMA EN PLEIN AIR • FORUM DES ASSOCIATIONS • FÊTE DU VILLAGE

### 6 & 7 septembre

## Ciné en plein air

Le Ciné en plein air revient pour une nouvelle édition organisée le **samedi 6 septembre au stade Léo Lagrange, de 21h à 23h**. À l'affiche cette année : la comédie à succès « *Le sens de la fête* », un film réjouissant signé Éric Toledano et Olivier Nakache.

Dès votre arrivée, **installez-vous confortablement dans l'un des transats** mis à disposition, pour profiter d'une expérience cinéma à ciel ouvert.

Pour compléter la soirée, **plusieurs foodtrucks seront présents** sur place pour régaler les papilles des convives.

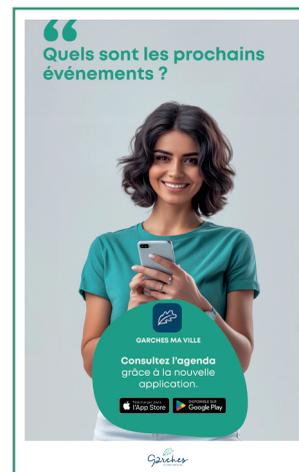


## Forum des associations

Le **dimanche 7 septembre, le Forum des associations** aura lieu dans les **Gymnases Joseph Le Rallec et Yves Bodin de 9h à 13h** avec environ 100 associations représentées dans différents domaines (sport, famille éducation, social et caritatif, art culture et loisirs, environnement). Venez leur rendre visite !

## Fête de Garches

Retrouvez la Fête de Garches sur le stade de 12h à 19h, le **dimanche 7 septembre**, avec de nombreuses animations pour toute la famille, **petits, ados, adultes**.



### Étape 1 : Activer les notifications dans les réglages du téléphone

iPhone :

- > Ouvrez « Réglages » sur votre iPhone
- > Appuyez sur « Notifications »
- > Faites défiler la liste et sélectionnez « Garches Ma Ville »
- > Activez « Autoriser les notifications »
- > Choisissez la manière dont vous souhaitez recevoir les bannières, sons, pastilles

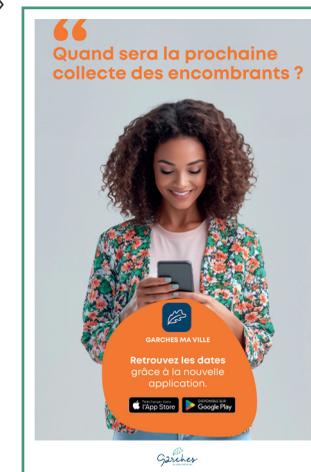
Android :

- > Ouvrez l'application « Paramètres » de votre téléphone Android
- > Appuyez sur « Applications » ou « Applis et notifications »
- > Cherchez et sélectionnez « Garches Ma Ville » dans la liste des applications installées
- > Appuyez sur « Notifications »
- > Activez l'option « Autoriser les notifications » et choisissez la manière dont vous souhaitez recevoir les alertes (bannières, sons, pastilles)

### Étape 2 : choisir les catégories de notifications dans l'application

Apple et Android :

- > Ouvrez l'application « Garches Ma Ville »
- > Cliquez sur le bouton représentant une cloche
- > Cliquez ensuite sur le bouton en forme d'écrou (paramètres)
- > Cochez les catégories de notifications qui vous intéressent.



# La classe Défense du Collège Henri Bergson à Brest



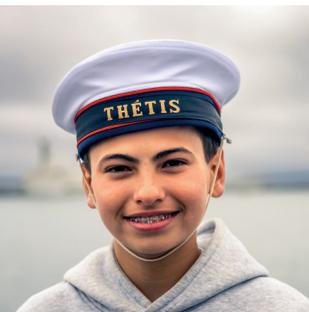
**Du 4 au 6 juin 2025, les élèves de la classe Défense du collège Bergson ont eu l'opportunité de vivre une expérience exceptionnelle à l' Arsenal de Brest.**

Au cours de cette visite, ils ont pu découvrir le BEGM Thétis, leur bâtiment filleul, et s'immerger dans la vie quotidienne de son équipage.

Pendant leur séjour, les collégiens ont été logés au Centre d'Instruction Naval (CIN), où ils ont partagé les nuits avec les élèves militaires du lycée naval et de l'école de maistrance.

L'encadrement de ce déplacement a été assuré par Madame Rechsteiner, conseillère municipale et correspondante Défense, Madame Serandour, enseignante d'histoire-géographie et référente de la classe Défense, ainsi que Madame Melissa Rimlinger, professeure de français.

Cette initiative s'inscrit dans le **partenariat établi depuis trois ans entre le collège Bergson et la Marine nationale, dont l'objectif est de sensibiliser les jeunes aux valeurs de citoyenneté, d'engagement et de défense.**



## Sensibilisation et prévention auprès des CE2

Jean-Baptiste Theure, Chef de la Police Municipale de Garches, est intervenu en classe de CE2 pour rappeler les règles de vie collective et pour sensibiliser les élèves au harcèlement : définition, conséquences et risques encourus. Cette action de prévention, soutenue par la Ville, sera renouvelée l'an prochain et s'inscrit dans le projet des écoles de sensibiliser les élèves à l'importance du vivre ensemble.

# Fêtes de fin d'année réussies dans les crèches

Entre le 17 juin et le 3 juillet 2025, les crèches de Garches ont organisé leurs kermesses, chacune proposant un moment convivial pour clôturer l'année en beauté.



- > **Rose des Vents (17 juin) :** activités et buffet
- > **Magnolias (19 juin) :** stands maquillage, chamboule-tout, pêche aux canards et buffet
- > **RAM (26 juin) :** spectacle « Bateau sur l'eau » à 10h, puis kermesse
- > **Pins (27 juin) :** diaporama, maquillage, pêche à la ligne et jeux

- > **Petit Prince (30 juin) :** stands, buffet et spectacle
- > **Jardin d'Enfants (3 juillet) :** petit déjeuner festif

**Ces rendez-vous ont permis aux familles, enfants et équipes de renforcer les liens entre enfants, familles et professionnels, tout en créant de beaux souvenirs pour tous.**

## Découverte des serres municipales pour les enfants des crèches

**Les enfants des grandes sections des crèches de la Ville ont visité les serres municipales les 10 et 17 juin.**

Au programme : rencontre avec les animaux, exploration des différentes plantes et participation à un atelier de plantation de graines de tournesol. Chaque enfant est reparti avec sa propre plante, heureux de cette expérience !



## La Ville recrute dans la petite enfance

Plusieurs postes d'auxiliaires de puériculture pour la rentrée scolaire 2025-2026 sont à pourvoir au sein des crèches Garchoises.

Vous êtes titulaire du diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ? Vous possédez des qualités d'observation, d'écoute et d'analyse ?

Vous faites preuve d'organisation, de sens des responsabilités, d'esprit de service public et vous respectez la discrétion professionnelle ?

Alors, rejoignez-nous : ce poste est fait pour vous !

> **Pour postuler, consulter le site de la Ville :**



## Une nouvelle arrivée à la Rose des Vents !

La Ville souhaite la bienvenue à **Madame Sarah MORDI, nouvelle directrice de la crèche la Rose des Vents**, qui prendra ses fonctions dès la rentrée.



## Le Relais Parents Enfants de Garches emménage dans de nouveaux locaux

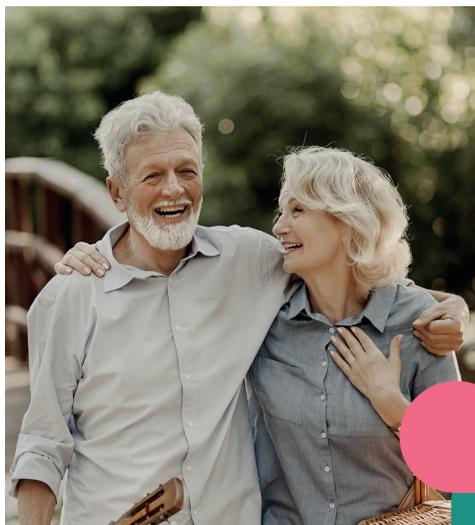
Le Relais Parents Enfants (RPE) de Garches s'installera dès juillet dans l'ancien multi-accueil. Ce déménagement marque une nouvelle étape pour le RPE. Dès la rentrée, la vingtaine d'assistantes maternelles qui fréquentent régulièrement le relais auront l'opportunité de découvrir ces nouveaux espaces.



## Nouveau ! Une mutuelle communale pour les Garchois

Consciente des difficultés d'accès à une complémentaire santé de qualité à un tarif abordable pour de nombreux habitants, la ville de Garches a mis en place une démarche solidaire en partenariat avec un organisme spécialisé. Suite à l'appel à partenariat, la Mutuelle Just a été retenue. Elle s'engage à proposer et gérer une offre de complémentaire santé à tarifs préférentiels, avec des garanties attractives et un accompagnement personnalisé pour les Garchois.

**Le 7 juillet 2025, les habitants de Garches ont assisté à une réunion publique consacrée à la présentation de la Mutuelle Just.** Cet événement s'est déroulé en présence de Jeanne Bécart, Maire de Garches, ainsi que de Nathanaël Goumeton, représentant de la Mutuelle, qui ont répondu aux questions des participants : **les procédures pour souscrire et dates de permanence en Mairie.**  
**> Pour toutes questions, contactez le Pôle Santé : [sante@garches.fr](mailto:sante@garches.fr)**



### Permanences de la mutuelle communale

Pour tout savoir sur cette mutuelle dédiée, des permanences sont organisées les 15, 21 et 22 juillet de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, à la Mairie, bureau des permanences. Si vous souhaitez en savoir plus avant de souscrire, vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone au 0 809 546 000 ou sur le site [just.fr](http://just.fr) dans la rubrique « prendre rendez-vous ».

**Pour tout renseignement : 0 809 546 000 ou sur [www.just.fr](http://www.just.fr)**



## Création d'un Conseil Local de Santé Mentale

**La santé mentale constitue un enjeu majeur de santé publique, ayant un impact direct sur le bien-être des populations, la cohésion sociale et la dynamique territoriale.**

Pour y répondre, les villes de Garches, Saint-Cloud et Vaucresson s'associent à l'établissement public de santé mentale GH Fondation Vallée-Paul Guiraud, à l'établissement public de santé mentale CH Théophile Roussel et à l'Union nationale des amis et familles de personnes malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM) pour mettre en place un Conseil Local de Santé Mentale (CLSM).

**Cet espace de concertation vise à améliorer la prévention, l'accès aux soins et l'accompagnement des personnes concernées,** en renforçant la coordination entre les acteurs locaux. Un coordinateur sera recruté à Saint-Cloud dès septembre pour animer ce dispositif.

La signature de la convention pour **la création du Conseil Local de Santé Mentale (CLSM)** entre les communes de Garches, Saint Cloud et Vaucresson, l'UNAFAM et les hôpitaux Théophile Roussel et Paul Guiraud a eu lieu le



**8 juillet 2025 à l'Hôtel de Ville de Saint-Cloud.** Cet événement s'est déroulé en présence de Jeanne Bécart, Maire de Garches, Éric Berdoati, Maire de Saint-Cloud, Véronique Jacqueline, Maire de Vaucresson, ainsi que Marc Leconte, représentant de l'UNAFAM.

## Vers la création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé



**Le 5 mai 2025,** la ville de Garches a réuni les professionnels de santé locaux pour lancer la **création d'une Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), qui regroupe six communes : Chaville, Garches, Marnes-la-Coquette, Sèvres, Vaucresson et Ville-d'Avray.** Cette association vise à renforcer la coordination des soins, améliorer la prise en

charge des patients, mieux gérer les crises sanitaires, encourager l'installation de nouveaux praticiens et accompagner l'évolution des pratiques médicales. Après les rencontres avec les professionnels dans chaque commune, des ateliers de travail seront organisés afin d'élaborer un projet de santé, qui sera ensuite soumis à l'approbation de l'Agence Régionale de Santé (ARS) avant sa mise en œuvre.



**Rappel Don du sang**  
 La prochaine collecte de don de sang aura lieu le **mardi 15 juillet 2025 de 14h à 19h à la Médiathèque Jacques Gautier - salle Guy Béart - 86 Grande Rue. Prenez rdv !**

# La Ville agit pour l'accès aux logements sociaux

**30 % des logements sociaux réservés par la Ville proviennent du contingent de la Préfecture.** Pour pouvoir en bénéficier, il est nécessaire d'être reconnu prioritaire au titre du Droit au logement opposable (Dalo) ou du Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD).

En partenariat avec la Préfecture, **la Ville agit pour accompagner les administrés en difficulté dans l'accès aux logements sociaux de la Préfecture.** Le service logement mène un travail important afin de faire reconnaître les dossiers des Garchois éligibles au titre du PDALHPD, élargissant ainsi leurs possibilités d'accès à un logement.

**La Ville a également développé un partenariat avec les bailleurs sociaux afin de soutenir les demandes de logement des Garchois.** Un travail régulier de mise à jour des dossiers est réalisé pour faciliter leur accès à un logement.



**Ce qu'il faut savoir ?**  
 Depuis le début de l'année, la ville de Garches a présenté des candidats pour  
**8 logements** relevant de la Préfecture et  
**13 logements** réservés à la Ville sont actuellement en cours d'attribution.

# L'agenda du Pôle seniors

DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE 2025

<p><b>Jeudi 18 septembre</b></p> <p>Journée découverte à Chartres              Tarif : 51 €/66,30 €              8h30 : RDV mairie              18h : retour selon circulation</p>	<p><b>Jeudi 16 octobre</b></p> <p>Visite guidée de l'exposition « L'Empire du Sommeil »              Musée Marmottan Monet              Tarif : 16,30€ G / 21,40€ HG              14h30 : RDV mairie              18h : retour selon circulation</p>	<p><b>Jeudi 4 décembre</b></p> <p>Une journée inoubliable entre découverte, passion et gastronomie à l'Hippodrome Paris-Vincennes              Tarif : 51 €/66,30 €              10h : RDV mairie              18h : retour selon circulation</p>
<p><b>Lundi 22 septembre</b></p> <p>Visite guidée du golf de Saint-Cloud              Tarif : gratuit              14h : rendez-vous au golf de Saint-Cloud              16h : fin de la visite</p>	<p><b>Jeudi 13 novembre</b></p> <p>Journée libre à Orléans              Entre histoire, culture et nature              Tarif : 10,20€ G              8h30 : RDV mairie              18h30 : retour selon circulation</p>	<p><b>Dimanche 13 décembre</b></p> <p><b>Goûter de Noël</b>              Au gymnase Joseph Le Rallec              Gratuit (réservé uniquement aux Garchois)              14h : accueil du public</p>
<p><b>Jeudi 25 septembre</b></p> <p>Visite guidée de l'exposition « Instants donnés »              Robert Doisneau              Tarif : 16,30 €/21,40 €.              13h30 : RDV mairie              18h : retour selon circulation</p>	<p><b>Dimanche 23 novembre</b></p> <p><b>Spectacle au Cirque Phénix</b>              Tarif : 56,10€ G/66,30€ HG              15h30 : RDV mairie              20h30 : retour selon circulation</p>	<p><b>Jeudi 18 décembre</b></p> <p>Visite guidée de la Cathédrale Notre-Dame et de son Trésor              Tarif : 16,30€ G / 21,40€ HG              8h30 : RDV mairie              18h : retour selon circulation</p>
<p><b>Jeudi 2 octobre</b></p> <p><b>Matinée récréative</b>              Bienvenue dans l'univers magique des comédies musicales !              Tarif : gratuit (réservée aux seniors Garchois)              13h30 : rendez-vous au centre culturel              16h00 : fin du spectacle</p>	<p><b>Jeudi 27 novembre</b></p> <p>Visite guidée de l'exposition « Sargent – Les Années Parisiennes (1874-1884) » au musée d'Orsay              Tarif : 16,30€ G / 21,40€ HG              13h30 : RDV mairie,              18h : retour selon circulation.</p>	<p><b>Café seniors</b></p> <p><b>Jeudi 11 sept. / jeudi 2 oct. / jeudi 20 nov. et le jeudi 11 déc.</b>              Espace Jeunes de Garches,              86 Grande Rue 92380 Garches</p>
<p><b>Jeudi 9 octobre</b></p> <p>Visite guidée du Musée du Vin : un voyage au cœur de l'Histoire du vin              Tarif : 51 €/66,30 €.              8h30 : RDV mairie,              18h : retour selon circulation.</p>	<p><b>Votre participation aux sorties sera effective après validation par le Pôle seniors le 1<sup>er</sup> septembre 2025 par un mail de confirmation</b></p> <p><b>PAS D'ACCUEIL DU PUBLIC LE JOUR DES INSCRIPTIONS</b>              Règlement à envoyer uniquement après confirmation soit par CB à privilégier, soit par chèque libellé à l'ordre du Trésor Public et à adresser avant le 8 septembre à : Mairie de Garches - Pôle seniors              2 rue Claude Liard 92380 Garches  <b>Toute inscription non réglée le 8 septembre sera annulée.</b></p>	

# Retour en images sur les sorties du Pôle seniors



Après-midi Loto



Garden party



Sortie au Moulin Dannemois

*Carole, inscrite au Pôle Seniors*

Je tiens à remercier les équipes du Pôle Seniors. Grâce à leurs recherches, leur dynamisme, leur organisation, nos sorties seniors sont toujours un plaisir. Ces moments permettent aux seniors de rester actifs, tout en profitant de découvertes culturelles souvent originales et surprenantes, toujours dans une ambiance conviviale ! Merci aux équipes pour leur gentillesse et pour toutes ces trouvailles ingénieuses et diversifiées.



# Votre salle de culture physique évolue à la rentrée !

La ville de Garches a repensé l'offre sportive de sa salle de culture physique et proposera de nombreuses nouveautés dès la rentrée 2025-2026 !



### Nouvelles disciplines en cours collectifs :

- Pilates / Stretching
- HIIT (High Intensity Interval Training)
  - Body sculpt
- Cuisse-Abdo-Fessier
- Culture physique
- Low Aérobie Latin
  - Step
- Gym douce
- Gym tonic



Vincent Girard,  
Maire Adjoint

Délégué au Sport et à la Vie associative

« Notre espace de culture physique est sans égal à Garches : des équipements dernier cri, bien sûr ; mais surtout, une très grande variété de cours collectifs encadrés par des pros passionnés, qui rendent les efforts agréables ! »

Venez découvrir un lieu convivial où chacun trouve sa place, avec des professionnels passionnés à votre écoute, des équipements modernes et performants et un espace sauna pour vous détendre après l'effort.

La réorganisation sera mise en place à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2025 et vous pourrez effectuer votre inscription tout au long de l'année directement à l'Espace Aquaforme.

Espace Aquaforme :  
01 47 95 66 26  
aquaforme@garches.fr

Infos et tarifs : [www.garches.fr](http://www.garches.fr)

Horaires d'ouverture élargis

Cours collectifs chaque midi pour plus de flexibilité

Équipe d'encadrants diplômés à votre écoute

Espaces de musculation et de cardio

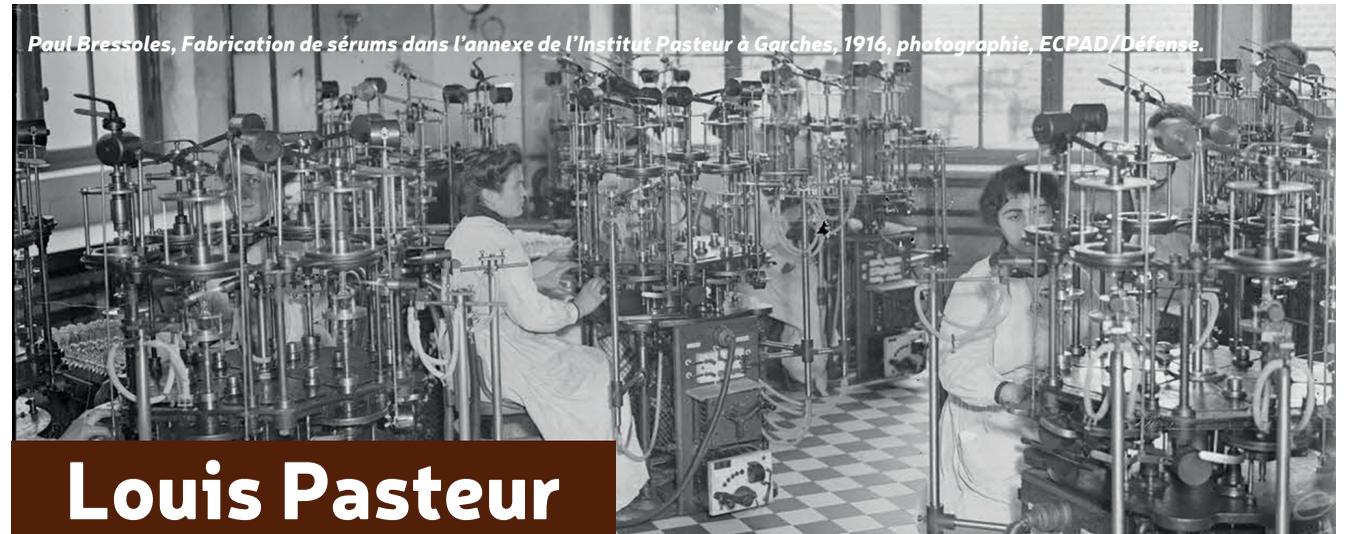
Sauna

## Les associations sportives au Forum des associations

Venez rencontrer les 38 associations sportives de la ville lors du Forum des associations, le dimanche 7 septembre 2025, de 9h à 13h, dans les gymnases Joseph Le Rallec et Yves Bodin.

Profitez de ce moment pour découvrir leurs activités, échanger avec eux et vous inscrire pour une rentrée sportive et dynamique !

> La liste des associations sportives est disponible sur le site [www.garches.fr](http://www.garches.fr) et sur l'application mobile :



## Louis Pasteur

C'était il y a 140 ans ! Le jeune Joseph Meister, mordu 14 fois par un chien enragé survit grâce à l'inoculation d'un vaccin développé par le grand Louis Pasteur.

Louis Pasteur travaillait depuis plusieurs années sur un remède contre la rage et ses recherches avaient été jusque-là assez prometteuses. Le Ministère de l'Instruction publique, comprenant que ses recherches étaient fondamentales pour la vie humaine, se mit en tête de lui trouver un nouveau laboratoire adapté à ses besoins. En effet, Pasteur était arrivé à la limite de ses ressources sur Paris, où il avait encombré tous les chenils et animaleries.

Les villes de Meudon puis de Saint-Cloud sont d'abord considérées, mais les habitants redoutent l'installation de Pasteur et ses animaux malades sur leur commune. Leurs plaintes sont entendues et le domaine de Villeneuve l'Étang est choisi comme nouveau lieu d'accueil, une fois encore, les habitants protestent. En 1884, le Conseil municipal de Garches délibère « sur l'établissement de M. Pasteur à Villeneuve l'Étang », signe une pétition l'accusant d'« éloigner les promeneurs du dimanche » du parc, et de porter « de grands préjudices aux communes environnantes, [...] car déjà des personnes venues pour choisir un terrain à Garches dans l'intention d'y faire construire des villas ont abandonné leur projet dès qu'elles ont eu connaissance de la possibilité de l'installation en ques-

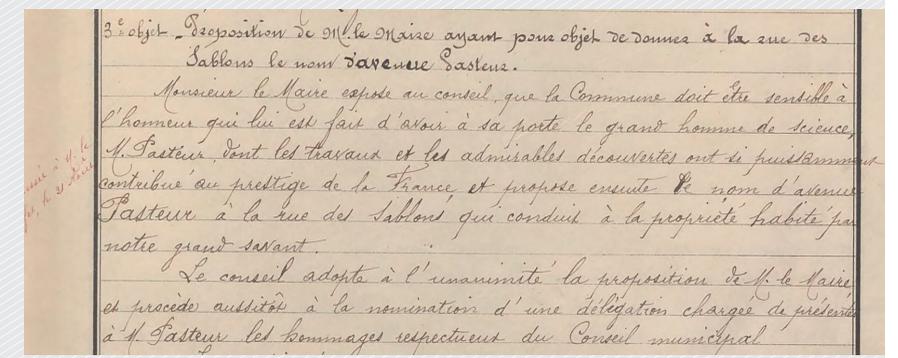
tion ». Cette plainte est même portée par le Maire de Garches dans Le Petit Journal du 21 octobre 1884. Il dénonce notamment les contaminations éventuelles liées à la présence massive d'animaux malades dans le parc.

Malgré les réticences, l'institut Pasteur, dit de Garches, est fondé en 1884. Il est en réalité sur le territoire de Marnes-la-Coquette, mais la mémoire collective n'a pas oublié que le parc du domaine de Villeneuve l'Étang avait appartenu à la Ville de Garches jusqu'au siècle précédent.

C'est dans ce laboratoire que Louis Pasteur met au point le vaccin contre la rage un an après s'y être établi. Le retentissement est mondial, petit à petit, des personnes viennent du monde entier pour être vaccinées.

Les Garchois ne sont pas rancuniers et comprennent l'importance de la découverte qui s'est faite si proche de chez eux. Ils sont parmi les premiers à rendre hommage à Pasteur : le 2 août 1891, le Conseil municipal attribue le nom de rue Pasteur à la rue des Sablons, six ans à peine après son installation. Par la suite, d'autres scientifiques sont aussi honorés par la Ville : le Dr. Roux, qui donne son nom à une avenue, et le Dr. Ramon, qui donne son nom à une crèche et une école.

**Louis Pasteur s'éteint le 28 septembre 1895, à l'âge de 72 ans dans l'aile des cent gardes de l'institut Pasteur dit de Garches, où il aimait passer tous ses étés. Il fut inhumé dans une crypte au sein de l'institut Pasteur de Paris après que sa femme a refusé son entrée au Panthéon.**



Délibération du Conseil municipal de Garches : rue Pasteur, 2 août 1891, archives municipales.

## > FAMILLE

- 6 SEPT.** > **CINÉ EN PLEIN AIR**  
Stade Léo Lagrange - 21h à 23h  
Film : **Le sens de la fête**  
Transats et foodtrucks.
- 7 SEPT.** > **FÊTE DE GARCHES**  
Stade Léo Lagrange - 12h à 19h  
Nombreuses animations pour toute la famille : petits et grands.
- 11 OCT.** > **OKTOBERFEST - 2<sup>ÈME</sup> ÉDITION**  
Parc Jacques Chirac - 19h à 00h  
Animation musicale, DJ et food-trucks de spécialités bavaroises.
- 29 NOV.** > **ILLUMINATIONS DE NOËL**  
Place Saint-Louis. Chants, marrons, vin chaud et descente aux flambeaux dans les rues de la Ville.
- 6, 7, 13 et 14 DÉC.** > **FESTIVITÉS DE NOËL**  
Mairie (Salle du Conseil municipal & salle des mariages) - 14h à 18h. Spectacles de marionnettes, photos avec le Père Noël, distribution de cadeaux, chocolats chauds.

## > SPORT

- 7 SEPT.** > **FORUM DES ASSOCIATIONS**  
Gymnases Joseph Le Rallec et Yves Bodin 9h à 13h - Rencontres avec 100 associations dans différents domaines (sport, famille éducation, social et caritatif, art culture et loisirs, environnement).
- 14 SEPT.** > **FÊTE NATIONALE DU SPORT**  
Journée portes ouvertes par les associations pour découvrir les disciplines dans les équipements de la Ville.

## > CULTURE

- 11 SEPT.** > **PRÉSENTATION DE LA SAISON CULTURELLE 2025-2026**  
20h - Centre culturel Sidney Bechet.
- 29 SEPT. au 20 OCT.** > **SALON DES BEAUX-ARTS**  
Hall de la Mairie (Salle du Conseil municipal & salle des mariages).  
Exposition d'œuvres, peintures et sculptures par des artistes locaux.

## > SANTÉ

- 19 SEPT.** > **JOURNÉE DE DÉPISTAGE ET D'INFORMATION**  
Médiathèque (Salle Guy Béart)  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
Pour les personnes de plus de 60 ans sur les risques de chute, animée par un gériatre et des professionnels
- 6 au 10 OCT.** > **SEMAINE BLEUE**  
Animations toute la semaine pour valoriser les liens intergénérationnels et la place des aînés
- > **Atelier gym douce** - 6 oct. à 14h30, salle Guy Béart ; **sur inscription**
- > **Conférences sur le « Bien vieillir » et stand d'exposition de matériel adapté** - 8 oct. de 9h à 12h30, salle Guy Béart
- > **Stands de prévention et dépistage troubles auditifs** - 8 oct. de 9h à 12h30, parvis de la Médiathèque
- > **Échanges intergénérationnels sur les nouvelles technologies** entre seniors et jeunes puis goûter convivial - 8 oct., de 14h à 16h, Espace jeunes) ; **sur inscription**
- > **Atelier sur la microbiote** - 9 oct. de 10h à 11h30, Médiathèque, Salle Guy Béart ; **sur inscription**
- > **Atelier de danse thérapie** - 10 oct. de 14h30 à 16h, Médiathèque, Salle Guy Béart ; **sur inscription**
- 13 au 17 OCT.** > **OCTOBRE ROSE**  
Cadeaux à découvrir chez les commerçants de la Ville.  
> **Bus santé femme**, rencontre avec une équipe de professionnels - 15 oct. de 9h à 12h30  
> **Chasse au trésor** via Instagram avec des cadeaux offerts aux femmes - 15 oct. de 14h à 16h dans le centre ville  
> **Diffusion du film « Plus belle »** et moment d'échange avec une psychologue du DAC - 16 oct. à 20h au Centre culturel Sidney Bechet



- 17 au 24 OCT.** > **SEMAINE DU HANDICAP**  
> Film « **Un petit truc en plus** »  
19 nov. à 20h au Centre culturel Sidney Bechet  
> **Duo Day** - 20 nov. toute la journée

- 6 DÉC.** > **TÉLÉTHON**  
Gymnase Joseph Le Rallec & Espace Aquaforme  
Animations. L'ensemble des recettes sera reversé à l'AFM-Téléthon.

## Centre Culturel Sidney Bechet

**Présentation de la saison culturelle :**  
**jeudi 11 septembre à 20h** au Centre culturel Sidney Bechet, en présence des comédiens et metteurs en scène. Entrée libre, réservation obligatoire : [www.cine-spectacles-garches.fr](http://www.cine-spectacles-garches.fr)

## Les spectacles

### Au programme à 20h30

- > **Concert Tribute** : jeudi 25 septembre
- > **Le chant des lions** : jeudi 9 octobre
- > **L'Affaire Rosalind Franklin** : jeudi 6 novembre
- > **Les collectionnistes** : jeudi 20 novembre
- > **The Loop** : mardi 2 décembre

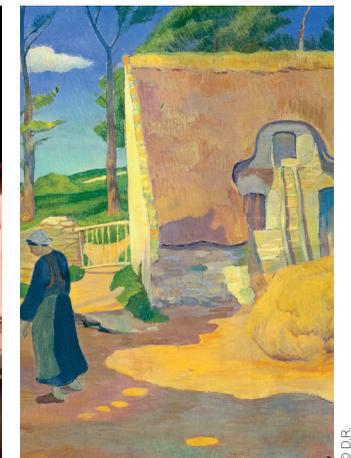
### Spectacles jeune public le mercredi à 15h

- > **Contes des fées** : 1<sup>er</sup> octobre (Théâtre et musique)
- > **Les allumettes et la petite fille** : 5 novembre (Conte Chorégraphique)
- > **La boîte à chansons** : 10 décembre (Spectacle musical)  
Tarif enfant : 7€ - Tarif adulte : 9€



## Les conférences les lundis à 14h30

- > **Le Mystère Cléopâtre** : 22 septembre
- > **Nicky de Saint-Phalle, Jean Tinguely et Pontus Hulten** : 29 septembre
- > **Paul Poiret, la mode est une fête** : 6 octobre



- > **Jean-Baptiste Greuze** : 13 octobre
- > **L'Empire du sommeil** : 3 novembre
- > **Les guinguettes des bords de Marne** : 10 novembre
- > **John Singer Sargent** : 17 novembre
- > **Georges de La Tour** : 24 novembre
- > **1925-2025, Cent ans d'art déco** : 1<sup>er</sup> décembre

Billets à l'unité (8,10€) ou en carte d'abonnement de 10 conférences (70,30€) valable 3 ans.

## Ciné-Garches

### METropolitan Opera de New York

Le fabuleux Opéra de New York vous ouvre ses portes à la rentrée 2025, pour une nouvelle saison lyrique.  
**La Somnambule** (Bellini) : jeudi 13 novembre

### Opéra National de Paris

Ballets : **Giselle** ; **Le Parc** d'angelin Preljocaj ; **Casse-Noisette** de Tchaïkovski.  
Opéras : **Un Bal Masqué** de Verdi ; **Tosca** de Puccini.

### Ciné-Culture

3 films réalisés par Exposition sur Grand Écran :  
**Caravage** : jeudi 20 novembre  
Séance à 14h30. Tarif : 12€ - Tarif réduit : 10€

### Ciné-Relax

Ce dispositif rend la culture en inclusion accessible à des personnes qui en sont privées par leur handicap.  
Un samedi par mois, à 15h - Tarif unique : 4€.

### Ciné-Bout'chou

Séance réservée au jeune public dès 3 ans. Film suivi d'une animation ludique. Un samedi par mois à 10h30, tarif unique : 4,20€

**Infos & réservations : 01 47 95 66 36 ou <https://www.cine-spectacles-garches.fr>**



> La Seine Musicale est fermée du 28/07 au 01/09 inclus, ouverture le mardi 02/09.

LE CRÉDIT MUTUEL DONNE LE LA

Projections de films en partenariat avec mk2 \* // Diffusion d'un opéra et d'un ballet en partenariat avec l'Opéra national de Paris // La Chaloupe, apéros musicaux dans le jardin Bellini

\*Réservations sur [lesinemusicale.com](http://lesinemusicale.com)

DU 18 JUIN AU 20 JUILLET 2025

Gratuit

*L'été en Seine*

Crédit Mutuel PARTENAIRE MAJEUR

LA SEINE MUSICALE

hauts-de-seine LE DÉPARTEMENT

**CONSERVATOIRE**  
À RAYONNEMENT COMMUNAL  
**DE GARCHES**  
Musique Danse Théâtre

**Le Conservatoire sera fermé du 21 juillet au 18 août 2025 inclus.**

**Les inscriptions pour la rentrée 2025-2026, c'est maintenant !**

Les inscriptions pour l'année scolaire 2025-2026 au Conservatoire sont désormais ouvertes et vous avez jusqu'au 30 septembre 2025 pour rejoindre les élèves ! Début des cours le 15 septembre. N'attendez plus !

**Mercredi 15 octobre 19h : Audition des talents**  
Domaine des Quatre-Vents, salle Claude Bolling

**Mardi 25 novembre 20h : Spectacle d'Art dramatique**  
Centre Culturel Sidney Bechet

**Jeu 4 décembre 20h : Spectacle de danse classique et jazz** - Centre Culturel Sidney Bechet

**Vendredi 12 décembre 20h30 : Noël en majesté à travers l'Europe et les siècles** - Église Saint-Louis

Renseignements : [conservatoire@garches.fr](mailto:conservatoire@garches.fr)  
ou 01 47 95 67 90.

**Centre Culturel Sidney Bechet**

**Le Centre Culturel Sidney Bechet sera fermé du 14 juillet au 27 août 2025.**



**Le Ciné-Garches a été à nouveau classé « art et essai » au titre de l'année 2025 par le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).**

Au regard des actions menées pour la mise en valeur de certains films, ou en direction de publics spécifiques, l'établissement a reçu le label « jeune public ».



**LA MEDIATHEQUE**  
**JACQUES GAUTIER**

**La Médiathèque sera fermée du 1<sup>er</sup> au 16 août 2025 inclus.**

**Samedi 27 septembre**

**10h00 – 12h00 : Tournoi de Scrabble Duplicate**  
> Public ado-adulte dès 14 ans

**Samedi 27 septembre**

**15h30 – 17h00 : Rencontre d'auteur : « Footboys » de Mathieu Tulissi Gabard**  
> Public ado-adulte

**Samedi 4 octobre**

**10h30 – 11h00 : Un jour, des contes : Petit pas dans les bois**  
> Pour les 1 – 4 ans

**Samedi 4 octobre**

**16h00 – 17h10 : Un jour, des contes : Ma grand-mère avait des doigts de sorcière**  
> À partir de 6 ans

**Samedi 11 octobre**

**16h00 – 17h00 : Concert : L'échappée belle**  
> Tout public.

**Samedi 18 octobre**

**16h00 – 17h30 : Tournoi jeu vidéo : Stick Fight**  
> À partir de 9 ans

**Mercredi 12 novembre**

**15h30 – 17h30 : Atelier créatif : pop-up des animaux nocturnes** > À partir de 6 ans

**Samedi 15 novembre**

**11h30 – 12h30 : Conférence d'histoire de l'art : le royaume de Nyx**  
> Public adulte

**Samedi 15 novembre**

**15h00 – 16h45 : Projection : Akeji, le souffle de la montagne**  
> Public adulte

**Samedi 22 novembre**

**16h00 – 17h15 : Sieste musicale : « Écoute profonde »**  
> Public adulte

**Mardi 25 novembre**

**18h30 – 19h30 : De vives voix : Au clair de la lune**  
> Public adulte

**Mercredi 3 décembre**

**16h00 – 17h30 : Atelier cré@ : code ton robot dessinateur**  
> À partir de 11 ans

**Mercredi 10 décembre**

**15h30 – 17h30 : Atelier d'écriture : cartes de vœux**  
> Public ado-adulte dès 12 ans

**Mercredi 17 décembre**

**15h00 – 17h00 : Fabricante de Noël**  
> Pour les 5-8 ans

La Médiathèque de Garches est ouverte à tous. L'inscription est gratuite pour tous les garchois pour l'emprunt de documents : munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. **Et retrouvez toutes nos infos sur [lamediatheque-garches.fr](http://lamediatheque-garches.fr)**

**Horaires d'été**

Du mardi 1<sup>er</sup> juillet au dimanche 31 août

**OUVERTURE**

mardi : 14 h - 18 h  
mercredi : 9 h - 13 h  
vendredi : 14 h - 18 h  
samedi : 9 h - 13 h

**Fermeture annuelle**

Fermeture de la Médiathèque la première quinzaine d'août : du vendredi 1<sup>er</sup> au samedi 16 août inclus.

Réouverture le mardi 19 août.

**Emprunt estival**

> **Prêt d'été** : à partir du 10 juin, tous vos prêts sont prolongés jusqu'au 13 septembre. Vous pouvez ainsi partir en vacances l'esprit léger.

> **Empruntez les yeux fermés !**

Des pochettes-mystères ont été concoctées par vos bibliothécaires. Pour un été plein de surprises !

> Ne surchargez pas vos bagages ! Faites tenir toutes vos lectures d'été dans votre poche en empruntant une liseuse à la médiathèque !



## Réaménagement du service État-civil

L'Hôtel de Ville sera aussi le théâtre de quelques travaux avec le réaménagement et la réfection complète de tout le service État-civil pour permettre un meilleur accueil des usagers ainsi que de meilleures conditions de travail pour nos agents. Dans un souci de confort thermique, toutes les menuiseries extérieures seront également remplacées à l'identique au niveau de l'État-civil, de l'entrée d'honneur et de la salle des mariages.



## Un nouveau logiciel pour la rédaction des actes administratifs



Dans le cadre de la modernisation continue de ses services, la ville de Garches a récemment fait l'acquisition d'un nouveau logiciel dédié à la rédaction des actes administratifs. Plus performant et ergonomique, cet outil permet une saisie plus souple et intuitive des actes, tout en garantissant une parfaite conformité avec le cadre légal en vigueur.

Les officiers d'État civil ont bénéficié

d'une formation complète à son utilisation et ont accueilli cette nouveauté avec enthousiasme. Ce changement s'inscrit pleinement dans la volonté de la Ville d'améliorer l'efficacité de ses services tout en facilitant le travail quotidien des agents.

Grâce à ce nouvel outil, les démarches administratives gagnent en fluidité, au bénéfice des usagers comme des agents municipaux.

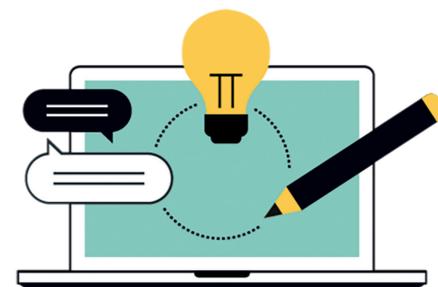
## L'IA au service des archives

La ville de Garches innove en faisant appel à l'Intelligence Artificielle (IA) pour faciliter la recherche dans ses documents anciens.

Depuis plusieurs années, les archives municipales réalisent des campagnes de numérisation des fonds anciens. L'objectif est double : favoriser leur conservation en limitant les manipulations et faciliter la communication et la valorisation auprès des administrés.

Entre 2023 et 2024, les registres des Assemblées des Conseils muni-

cipaux, retraçant l'histoire municipale de la Révolution Française à aujourd'hui, ont été numérisés. Les documents dactylographiés depuis 1963 ont bénéficié d'un traitement



OCR (processus permettant de convertir une image de texte en contenu) facilitant la recherche de mots. Tandis que les registres manuscrits d'avant 1962 ont été traités cette année par l'entreprise TEKLI grâce à l'intelligence artificielle, permettant une reconnaissance automatique des textes manuscrits et une recherche en plein texte dans les archives numérisées.

Grâce à ces avancées, l'accès aux archives de la Ville n'a jamais été aussi simple.

### NAISSANCES

#### Mars

Charlie MIQUEL • Valentine FERRAULT LEVÊQUE • Mira SENGODANE

#### Avril

Paula MILOBARA • Dina BOURHLAL • Aymen GHOUILI • Louis BOULAN • Victoire LIBERT • Serena DOGBA • Éli BRINIS

#### Mai

Élise TEILLET • Miryame SIDIBE • Alexandre MILLET

#### Juin

Christina SFEIR • Angéline OUGUEL • Joseph PACHKEVITCH • Jade MOREAU • Mira CHNITER

### MARIAGES

#### Avril

Riad LAHCENE et Yasmine AMEZIANE • Loïc FLANDRIN et Camille RECHSTEINER • Nicolas TOULoupAS et Marion LERY • Grégoire BALLOT et Yana SOKOLOVA • Thomas BRIOIS et Laetitia DISÉS • Mohamed HASSINE et Kadijah SEJJIL • Eric PATARIN et Joséphine LE LEVREUR-BARTON • Victorien TOINET et Marie POPOFF

#### Mai

Eric NGABO et Sophia LAAMARTI • Thomas CREPIN et Yvone JACQ • Jean-Charles GENIPA et Chantal ORSAL • Vincent TASTET et Noémie LEDYE KONGE • Sébastien BLONDEAU et Carine FRITSCHE • Douglass CRAIG III et Hélène PIQUET • Florian RUDA et Louise AMBROSINI • Adrien HERBRETEAU et Agathe BARTHELEMY • Aleksei KAZACHKOV et Marina KOKINA • Jasper VERBEKE et Laura LE BIHAN

#### Juin

Alexis DE SOUSA FERNANDES et Amélie GARNIER • Clément REMINIAC et Solline Decaux

### DÉCÈS

#### Mars

Serge CATANZANO (93 ans) • Jean-Paul CARTON (89 ans)

#### Avril

Isabelle DE SOUSA (50 ans) • Antoine BOURGERY (68 ans) • Françoise CESSOU (88 ans)

#### Mai

Hélène AMADOR (82 ans) • Henri LEVY (79 ans) • Brigitte MONIEZ (88 ans) • Henri FERE (94 ans) • Denis PILLIÈRE (59 ans)

### PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 20 JUILLET

Pharmacie de la Gare  
11 avenue Joffre  
92380 Garches  
> 01 47 41 04 30

DIMANCHE 27 JUILLET

Pharmacie Pasteur  
1 avenue Henri Bergson  
92380 Garches  
> 01 47 41 21 72

DIMANCHE 03 AOÛT

Pharmacie du Plateau de Saint Cucufa  
51 allée des Grandes Fermes  
92420 Vaucresson  
> 01 47 41 30 73

VENDREDI 15 AOÛT

Pharmacie du Val D'Or  
51 rue du Val d'Or  
92210 Saint Cloud  
> 01 47 71 34 83

DIMANCHE 17 AOÛT

Pharmacie du Golf  
161 rue de la Porte Jaune  
92380 Garches  
> 01 47 01 36 36

DIMANCHE 24 AOÛT

Pharmacie de l'Étoile  
8 av. Salmon Legagneur  
92420 Vaucresson  
> 01 47 41 18 87

DIMANCHE 31 AOÛT

Pharmacie de Montretout  
42 rue Gounod  
92210 Saint Cloud  
> 01 46 02 80 24

DIMANCHE 7 SEPTEMBRE

Pharmacie Royale  
2 rue Royale  
92210 St Cloud  
> 01 46 02 03 99

DIMANCHE 14 SEPTEMBRE

Pharmacie de l'Hôtel de Ville  
8 rue de La Libération  
92210 St Cloud  
> 01 46 02 03 87

**SANDRA MONZANI**

La Région en action pour votre quotidien

A l'occasion du bilan de mi-mandat de notre action régionale, nous avons avec mes collègues altoséquanais arpenté toutes les communes de notre beau département à votre rencontre.

Vous nous avez partagé vos satisfactions et vos demandes de contribuer encore davantage à améliorer votre quotidien. Nous mettrons toute notre énergie pour amplifier encore nos actions en matière de transport, de lycée et tout ce qui nous accomplissons au plus près du terrain.

Mais permettez-moi, une fois n'est pas coutume, un coup de gueule contre ceux de nos opposants qui ont déferé devant la justice le bouclier de sécurité mis en place par Valérie Pécresse depuis 2016.

La Région Île-de-France a pris pleinement ses responsabilités, certes au-delà de ses compétences directes, pour prévenir et lutter contre la délinquance du quotidien.

Le bouclier de sécurité nous a permis d'aider près de 90% des communes des Hauts-de-Seine qui en avaient exprimé le besoin, sans critères partisans, à travers le financement de la vidéoprotection, d'équipements pour les polices municipales, de gilets pare-balles, mais aussi financer des infrastructures pour la police nationale et la gendarmerie et bien sûr le développement des brigades régionales de sécurité dans les lycées et dans les transports en partenariat avec Ile-de-France Mobilités.

Quelle que soit la réponse de la justice administrative, la sécurité des Franciliens ne peut être remise en cause au profit d'intérêts partisans !



**Sandra MONZANI**

Conseillère régionale

sandra.liebmannmonzani@iledefrance.fr

**PIERRE CAZENEUVE**

Chères Garchoises, chers Garchois,

**Le 11 juin dernier, lors d'une Question au gouvernement, j'ai interpellé le Premier ministre face aux tentatives de détricotage par l'extrême droite et l'extrême gauche des principales mesures écologiques impulsées depuis 2017 par notre majorité et le Président de la République.**

Alors que nos efforts paient depuis huit ans, ayant permis **de quadrupler le rythme de la baisse des émissions de CO2**, les populistes de tous bords s'allient à l'Assemblée nationale afin de saper ces acquis environnementaux. À leur ordre d'action, la **suppression des ZFE** adoptée le 28 mai 2025, contre toutes les préconisations scientifiques, ou **la tentative de moratoire pour les énergies renouvelables**, pourtant indispensables avec la relance du nucléaire à la réussite de notre transition énergétique et la sortie des fossiles.

Face à la récente vague de canicule, avec la journée la plus chaude jamais enregistrée pour un mois de juin, nous ne pouvons pas ignorer les conséquences du réchauffement climatique qui vont continuer de s'intensifier. Il est indispensable de protéger ces très nombreux acquis en matière de planification écologique et d'au contraire continuer d'accélérer nos efforts pour le Climat et la Biodiversité.

C'est également à ce titre que j'ai décidé de voter CONTRE la proposition de loi Duplomb **comportant notamment une disposition visant à réintroduire l'acétamipride, un néonicotinoïde.**

Fidèle à mon engagement déterminé et constant sur les questions écologiques, je continuerai à me lever à l'Assemblée pour porter ces combats et défendre les deux propositions de loi que j'ai déposées sur la gestion de la ressource en eau et l'interdiction des micro formats de bouteilles en plastique.

Fidèlement,



**Votre député Pierre CAZENEUVE**

Député des Hauts-de-Seine  
Vice-Président du Groupe Ensemble pour la République

pierre.cazeneuve@assemblee-nationale.fr

**UNIS POUR GARCHES**

**POURQUOI CHOISIT-ON DE VIVRE À GARCHES ?**

C'est la question essentielle que les futurs candidats aux élections municipales de mars 2026 devront poser aux habitants de Garches. Ce sont vos attentes, vos espoirs, qui doivent guider l'avenir de notre ville.

Le prochain mandat municipal durera exceptionnellement **7 ans**, et s'achèvera après les élections présidentielles de 2032. Il s'agit donc d'un engagement sur le long terme.

Interrogé sur une éventuelle candidature, **Yves Menel** répond :

*« Je suis toujours aussi passionné par notre ville. Je serai candidat si je suis en situation. Être en situation, c'est avoir une vision claire pour Garches à l'horizon 2030-2035. Il ne s'agit pas d'entrer dans des conflits de personnes, mais de se concentrer sur ce qui compte vraiment : le quotidien et l'avenir de ses habitants. »*

C'est dans cet esprit d'écoute et de co-construction qu'Yves Menel et son équipe vont aller à votre rencontre dans les prochains mois. Quels que soient votre âge, votre profession ou votre quartier, vos idées, vos besoins, vos envies pour Garches seront au cœur de nos échanges.

Si vous souhaitez nous faire part de vos réflexions, n'hésitez pas à nous contacter via les adresses mail indiquées ci-dessous. En attendant, nous vous souhaitons à tous un très bel été.

**Avec toute notre fidélité et notre engagement.**

L'équipe d'Yves Menel

**Vos élus Unis Pour Garches :**  
**Yves MENEL, Sylvie BOSSET, Benoit BAS, Yann BURSTEIN, Laurence DERMAGNE, Grégory DEBAUVE**



www.unispourgarches.fr

unispourgarches@gmail.com

unispourgarches

**GARCHES AUTREMENT**

**Violences sexuelles et intrafamiliales, que faisons-nous ?**

Garches est une ville très attachée à la sécurité des biens et des personnes. Les chiffres de la délinquance en 2024 sont en nette baisse sur les crimes et délits concernant les biens : les vols de véhicules baissent de 17%, les cambriolages de 33% par rapport à 2023. Ils baissent de 10% et 8% par rapport à la moyenne observée entre 2016 et 2023.

Malheureusement ce constat, n'est pas le même pour les violences sexuelles et pour les coups et blessures volontaires intrafamiliaux qui ne diminuent pas et restent à un niveau trop élevé avec 55 faits constatés en 2024. Pour cette catégorie de crimes et délits, seulement 20% des victimes vont dans un commissariat et près de 40% ne déposeront pas plainte contrairement aux vols de biens qui conduisent presque systématiquement à un dépôt de plainte.

Compte tenu de ces chiffres, il est possible d'estimer qu'à Garches, en moyenne, chaque jour au moins une personne est victime de violence sexuelle ou coups et blessures volontaires au sein de sa famille. Que faisons-nous pour les protéger ? Quelles actions et réseaux de prévention sont-ils mis en œuvre pour lutter contre ces violences ? Des municipalités de tout bord prennent des initiatives pour aider ces victimes, les détecter, les mettre à l'abri et lutter en amont contre ces violences par la formation et l'éducation. Alors pourquoi pas Garches ?

Sources : SSMSI, base communale des crimes et délits enregistrés par la police et la gendarmerie

**Isabelle LE MADEC et Philippe HERZOG**



www.surlarivegauche.fr

garches.autrement@gmail.com

garchesautrement



JEANNE BÉCART - CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Sport et culture à l'honneur cet été

Un an après les Jeux de Paris 2024 où les Hauts-de-Seine ont joué un rôle clé avec plusieurs sites olympiques, l'été 2025 promet d'être tout aussi dynamique. En effet, le Département des Hauts-de-Seine réitère son engagement pour une politique sportive et culturelle ambitieuse et accessible à tous.

Notre politique sportive vise à promouvoir un mode de vie actif et sain. Les Hauts-de-Seine disposent d'infrastructures sportives de qualité, accessibles à tous les publics. Cet été, le programme Vacan'Sports se tiendra du 7 au 25 juillet avec de nombreuses activités pour les jeunes de 6 à 17 ans. Que ce soit pour la natation, le tennis, le football ou les sports de plein air, chacun peut trouver une activité adaptée à ses envies et à ses besoins.

En parallèle, sur le plan culturel, les Hauts-de-Seine se transforment en un véritable terrain de jeu artistique. La Défense Jazz Festival a rassemblé plus de 57 000 festivaliers, un record ! Par ailleurs, des lieux emblématiques comme la Seine Musicale continuent d'offrir des programmations éclectiques à l'image d'Été en Seine qui se tient de juin à juillet. Cet été, ne manquez pas les nombreuses animations en plein air, conçues pour rassembler petits et grands autour de moments de partage et de découverte. Enfin, grâce au Pass +, délivré aux jeunes de 11 à 17 ans scolarisés dans les Hauts-de-Seine, vous pouvez également profiter de bons plans et réductions (concerts, matchs, invitations, etc) pour toute la famille.

Notre objectif est de faire des Hauts-de-Seine un département où culture et sport sont des vecteurs d'épanouissement et de lien social. Nous invitons chacun à profiter de ces opportunités pour s'enrichir, se divertir et se dépasser.



**Jeanne BÉCART**  
Vice-Présidente du Conseil départemental des Hauts-de-Seine  
Maire de Garches  
jbecart@hauts-de-seine.fr

MAJORITÉ

Garches, la belle endormie, s'est réveillée et se refait une beauté...

...pour mieux séduire les familles, la jeunesse, les Garchois de toujours, sans oublier les entreprises et acteurs économiques. Il fallait en passer par la contrainte des travaux, la gêne occasionnée dans nos rues, sur notre place de l'église, aux abords des commerces, pour pouvoir retrouver notre beau village d'autrefois avec des espaces rénovés, végétalisés et adaptés, favorisant plus que jamais le lien social.

Les dernières semaines nous ont d'ailleurs démontré à quel point Garches a soif d'animation et de joie. La fête de la musique a réuni petits et grands, le festival du jazz a été un immense succès, le même week-end a eu lieu la 1ère fête du commerce à Garches qui lançait les soldes et qui a séduit les commerçants qui ont participé nombreux et les Garchoises et Garchois qui étaient au rendez-vous. La 2<sup>ème</sup> édition du forum de l'emploi continue, quant à lui, de connecter les entreprises et commerces de la ville avec ses citoyens.

Il était temps d'agir et il n'était plus possible de toujours repousser des travaux rendus indispensables par l'usure du temps et les progrès légitimement attendus par les habitants. Priorité maintenant au patrimoine (écoles, équipements sportifs, culturels...).

Un peu comme on rénove sa maison ou son appartement, Jeanne Bécart, en bonne « maire de famille », a relevé ce défi en maintenant la qualité des services et en développant les événements qui seront encore plus savoureux, dès la rentrée, autour de nos places du village, arborées et embellies, de notre marché avec ses nouveaux espaces.

D'ici là, pendant que nos équipes seront au travail cet été pour peaufiner tout cela, nous vous souhaitons un bel été.



**Quentin LEFEBVRE**  
Maire Adjoint  
Délégué à l'Attractivité du territoire, au Commerce, à l'Emploi et au Développement économique  
quentin.lefebvre@garches.fr





Dimanche  
7 septembre

Gymnases Yves Bodin  
et Joseph le Rallec

2025

**FORUM** DES  
**ASSOCIATIONS** 9h>13h  
GARCHOISES

Renseignements  
01 47 95 66 30